



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 27/09/2021

DLB 2021/454

L'an deux mille vingt et un et le lundi 27 septembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes à MONTBLANC, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 17/09/2021
Affichage de la convocation : 17/09/2021

Etaient Présents : 55

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant : 3

Francis FORTE représenté par PEGURIE David, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Jean-François HIGONENC représenté par Jean-Claude VITAL.

Absents Excusés : 46

Jean-Louis ABADIE, Louis BENTAJOU, Olivier BRUN, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHEs, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Françoise QUEUX, Jean-Claude RENAUD, Véronique REY, Joël RIES, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Marie-Agnès SCHERRER, Alain SICILIANO, Isabelle SILHOL, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Convention tripartite projet d'embellissement déchèterie Pézenas

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville et au travers de son service PLIE, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de lutte contre la précarité qui s'appuie notamment sur le développement de chantiers d'insertion favorisant le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

Des terrains d'application sur plusieurs communes de la CAHM ont ainsi été identifiés permettant aux salariés du chantier de travailler des compétences liées à la valorisation du patrimoine.

Le programme de travaux établi dans ce cadre prévoit, sur proposition de notre collectivité :

- *Restauration d'un muret le long d'un espace paysager,*
- *Peinture du local de déchèterie, des bordures, du portail d'entrée et des rambardes de sécurité,*
- *Création d'un muret et délimitation des places de parking,*
- *Peinture du sens de circulation au sein de la déchèterie.*

Ainsi, l'association pourra évaluer les besoins en matériels/matériaux, le coût et la durée des travaux (estimés pour le moment à +/- 1 mois).

Le chantier d'insertion sera mis en œuvre par l'association OREA, employeur des 12 participants du PLIE, qui aura également en charge l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel. Les travaux ont une durée estimée de +/- 1 mois d'intervention.

Aussi, Monsieur le Président demande au Conseil Syndical :

- de valider la mise en place de ce chantier d'insertion,
- de valider la participation financière au titre des charges liées aux contrats de travail (résiduels CDDI, médecine du travail, équipements individuels de sécurité), soit un montant estimé de +/- 120€/mois/salarié, pour 12 salariés pour +/- 1 mois d'intervention sur la déchèterie de Pézenas.
- de valider la mise à disposition par la collectivité des matériels et matériaux nécessaires à la réalisation du chantier (montant estimé : 1850 €)
- d'autoriser la signature de la convention de coopération à intervenir entre le PLIE Hérault Méditerranée et l'association retenue,
- d'autoriser la mise à disposition de locaux à vocation de vestiaires et de réfectoire aux salariés du chantier d'insertion,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation du chantier

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents,

DE VALIDER la mise en place de ce chantier d'insertion,

DE VALIDER la mise à disposition par la collectivité des matériels et matériaux nécessaires à la réalisation du chantier (montant estimé : 3 650 €),

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de coopération à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, structure support du PLIE, le SICTOM et l'association OREA ainsi que tout document y afférent,

Reçu le 28/09/2024
D'AUTORISER la mise à disposition de locaux à vocation de vestiaires et de réfectoire aux salariés du chantier d'insertion,

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la réalisation du chantier.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.



Le Président,


Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 28/09/2024 et de sa publication le 28/09/2024

A Nézignan l'Évêque, le 28/09/2024